REGLEMENT

L'inscription aux 10 km des boucles de l'acier implique la connaissance et l'acceptation du règlement général aux règlements FFA.

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés à la FFA ainsi qu'aux sports adaptés FFH pour le 10 km (officialisés sur calorg 2019), hommes et femmes et se feront à allure libre.

Le départ du 10 km se fera, Avenue de Lorraine. Pour les 500 m et 1 km, les départs se feront sur le stade (piste ou main courante suivant condition atmosphériques).

Arrivée de toutes les courses au stade municipal.

Droits d'engagement: 500 m et 1 km gratuit, 10 km : 10 euros (sans frais)

Inscriptions: sur le site www.le-sportif.com ou par courrier à: FOC Athlétisme 66, rue de la fontaine 57190 Florange. Le bulletin devra être accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FOC Athlétisme uniquement, pour être valable au plus tard le jeudi 28 mars 2019 minuit.

Au gymnase municipal de Florange pour le 10 km.

- le samedi 30 mars 2019 de 15 h à 17 h (Retrait des dossards et inscriptions)
- le dimanche 31 mars 2019 de 7 h 30 à 9 h (Retrait des dossards uniquement)

Les participants mineurs non licenciés à la FFA devront être munis à l'inscription d'une autorisation parentale et d'un certificat médical conforme de moins d'un an pour participer aux épreuves.

Impératif: Pour les courses de jeunes les inscriptions seront closes 30 mn avant le départ de la course.

Vestiaires, douches, sanitaires non gardés sont mis à disposition des coureurs. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou détériorations.

Contrôle : Des commissaires de course sont chargés de veiller à la régularité de l'épreuve sur l'ensemble du parcours.

Sécurité: Assuré par les signaleurs, par les polices nationales et municipales, un médecin et la protection civile. Les vélos, rollers etc ... sont interdits sur le circuits.

La circulation automobile est réglementée par un arrêté municipal sur le parcours.

Parcours: Deux boucles de 5 km en ville, entièrement goudronnées et balisées sans grosse difficulté. Tous les kilomètres seront indiqués et marqués au sol.

Ravitaillement au passage du 5ième km et à l'arrivée.

Dossards: Ils devront être portés devant en entier, tenus par au moins deux épingles, non fournies.

Assurance: Responsabilité civile, les organisateurs seront couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie Crédit Mutuel Association Référence : 3 IA 803.0129

Individuel accident: Les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Classement et récompenses: Tous les participants seront récompensés. Pour les Baby, EA et PF/G une médaille à l'arrivée. Sur 1 km catégories benjamins et minimes une médaille plus une coupe aux trois premiers garçons et filles. Pour le 10 km, il sera établi un classement scratch et seront récompensés les trois premiers de chaque catégorie hommes et femmes ainsi que les trois premières équipes de 4 coureurs. Pas de classement, ni chronométrage pour les courses 2.3 et 4.

Départ: L'organisateur peut différer le départ d'une heure en cas d'intempéries.

Antidopage: Le contrôle antidopage s'effectuera au gymnase municipal.





Stade Municipal Serge Zenier, Avenue de Lorraine







PROGRAMME

Dimanche 31 mars 2019 10 h 00 1 - 10 km des boucles de l'acier (2003 et avant) 2 boucles 10 h 05 2 - Course baby G/F (2013 et après avec un parent) 300 m: Piste 10 h 10 **3 -** Eveil athlétique G/F (2010/11/12) 500 m : Piste **4 -** Poussins / poussines (2008/2009) 10 h 20 1 000 m : Piste 10 h 45 5 - Benjamins et benjamines (2006/2007) 1 000 m: Piste 10 h 55 6 - Minimes garçons et filles (2004/2005) 1 000 m : Piste Podium 11 h 30 1^{er(e)} 150 € Prime course 10 km homme et femme: 2ème 100 € 3ème **50** € au gymnase municipal de Florange pour le 10 km samedi 30 mars 2019 de 15 h à 17 h (Retrait des dossards et inscriptions) dimanche 31 mars 2019 de 7h30 à 9 h (Retrait des dossards uniquement)















BULLETIN D'INSCRIPTION



10 km des boucles de l'acier de Florange le <u>31 mars 2019</u>. A renvoyer avant le **jeudi 28 mars 2019** avec le règlement à l'ordre du FOC Athlétisme.

Dossard n°	СМ	ES	СН	СВ	Course :
Nom N° de licence FFA		Pré	nom _		
Performance 10 km		Equipe/	Club		
Sexe : (M/F) Né(e	e) le		Nat	ionalité C	
Adresse					
Code postal @mail					
Ville			Té	ı.	

La présentation de la licence FFA est obligatoire à l'inscription.

Pour les personnes qui ne sont pas licenciés à la FFA, ils devront fournir un certificat médical, daté de moins d'un an au jour de la course et qui atteste de la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Je reconnais avoir lu et adhère entièrement au règlement général du 10 km des boucles de l'acier de Florange et j'accepte que mon nom, prénom et photos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias à l'issu de la course.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné M ou Mme :

Responsable légal autorise mon enfant :

Date :

Signature :

Inscription en ligne 10 km : sur le site : www.le-sportif.com fermé à partir du 28/03/2019 minuit FOC Athlétisme : 66, rue de la fontaine 57190 Florange : cynthia.bailly-nade@orange.fr Informations : www.focathle.wordpress.com



